CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBY



REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2025-36

Publié le 13 octobre 2025

Les membres du conseil d'administration se sont réunis le **6 octobre 2025** à 14 H sur convocation en date du 30 septembre 2025, par Monsieur Bernard CZECH, Président du C.C.A.S. dûment convoqué, le Conseil d'administration du C.C.A.S. s'est réuni, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard CZECH. Président du C.C.A.S

Etaient présent(es): Jacqueline BRISSY, Bernard CZECH, Marie-José FACQ Nathalie FERNANDEZ, Bernard GORA, LORTHIOS Dorothée, Jocelyne MARET, Bernard MOREL, Françoise PLATEAU, Denise QUINTIN, Chantal WAGON

<u>Absent(es) ayant donné procuration</u>: Jean-Pierre DESTAILLEUR pouvoir Nathalie FERNANDEZ, VASSEUR Sandrine pouvoir Françoise PLATEAU

Excusé(es): Marie-Pascale SALVINO

Absent(es):

Elodie FERLIN responsable résidence

Secrétaire de séance : Mme DESMONS Anita, Directrice du CCAS

CONSULTATION CDG DEMANDE D'AFFILIATION

PROJET DE DELIBERATION

Conformément à l'article L452-20 du code général de la fonction publique et au décret n° 85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissement publics affiliés au CDG59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation. Le Centre de Gestion 59, nous a consultés sur la demande d'affiliation du syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe.

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité soit 16 voix

DECIDE

D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la demande d'affiliation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance à Auby, le 06/10/2025

Bernard CZECH.